



Consentement à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de renseignements personnels

La FCC peut, dans le cadre de ses activités, recueillir, stocker, transmettre et utiliser des renseignements personnels pour exploiter, maintenir et fournir des ressources et des services dans l'exercice de ses responsabilités, dans l'accomplissement de son mandat ou dans le cadre de ses obligations envers ses bailleurs de fonds.

Ceci s'applique aux renseignements personnels suivants :

- Renseignements d'identité (p. ex. identifiant attribué par CC, nom d'utilisateur, rôle(s) attribué(s) par CC, etc.)
- Renseignements d'ouverture de session (p. ex. IP de connexion, géolocalisation, préférences de session, etc.)
- Coordonnées (p. ex. numéro de téléphone, adresse électronique)
- Renseignements universitaires (p. ex. institution, département, domaine de recherche, etc.)
- Renseignements liés au curriculum vitæ (CV) tels qu'ils figurent dans le CV commun canadien (CVC) ou dans un document similaire.
- Renseignements liés au Concours d'allocation des ressources (CAR)
- Renseignements sur le projet (p. ex. identifiant du projet, affiliation au projet, titre du projet, description du projet, domaine de recherche, etc.)
- Renseignements sur l'usage (p. ex. identifiant d'attribution des ressources, affiliation à l'attribution, utilisation des ressources, utilisation des services, participation à un événement, etc.)

La FCC se réserve le droit de conserver tous les renseignements personnels énoncés ci-dessus. Si vous ne consentez pas à cette politique, la FCC ne sera pas en mesure de vous offrir ses services.

Il existe des organisations et des personnes avec lesquelles la FCC peut partager vos renseignements personnels. Notamment :

- Membres de l'équipe de la FCC
- Organisations régionales desservant l'infrastructure de recherche numérique (IRN) ([WestGrid](#), [Calcul Ontario](#), [Calcul Québec](#) et [ACENET](#))
- Institutions académiques canadiennes exploitant un service au nom de la FCC
- Institutions auxquelles vous êtes affilié
- Examineurs externes qui participent au CAR
- Bailleurs de fonds, pour se conformer aux exigences, rapports ou demandes de financement
- Chercheurs principaux qui ont besoin d'un accès pour vérifier et approuver les utilisateurs parrainés auxquels ils ont donné accès à leurs ressources de la FCC
- Autorités judiciaires, dans les cas où la FCC ou les autorités judiciaires soupçonnent ou découvrent un événement lié à la sécurité



La fédération Calcul Canada ne divulguera jamais de renseignements personnels à des tiers à des fins de profit ou de publicité.